

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

DECISION MUNICIPALE n° D20230512-041

	Service	Pôle Aménagement	
	Matière	1.1.1	Commande publique - marchés publics - travaux
Objet	Remplacement des menuiseries extérieures des écoles		
Numéro	Marchés N° 2023I02		
Attributaire	ETS GOUNY ET CIE		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les articles L2123-1 1° et R2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

- Considérant la nécessité de procéder au remplacement des menuiseries extérieures des écoles ;

Décide,

Article 1 : De conclure les marchés 2023I02 avec :

**ETS GOUNY ET CIE
La Bardoire BP 69
19202 USSEL CEDEX**

Article 2 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 12 mai 2023.

**Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze**



Christophe ARFEUILLÈRE